

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ordinaire
août
2014

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 11 août 2014 au lieu ordinaire des séances du conseil, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Dominic Roy, maire
M. Carl Robichaud, conseiller
M. Martin Lacasse, conseiller
M^{me} Lynda Carrier, conseillère
M. François Audet, conseiller
M. Ghislain Bélanger, conseiller

Est absent :

M. Vincent Fortier, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est également présent M. Nicolas St-Gelais, directeur général adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Dominic Roy déclare la séance ouverte et adresse un mot de bienvenue à toutes les personnes présentes.

140801

PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2014 est adopté tel que rédigé.

Adopté

140802

COMPTES

Il est proposé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. Le rapport des dépenses autorisées et payées de 445 027,03 \$ et celui des revenus de 30 309,36 \$ pour le mois de juin 2014 sont approuvés tels que présentés.

Adopté

RAPPORT DU MAIRE

Le maire remercie le conseiller Carl Robichaud et M^{me} Maylin Robichaud pour les travaux effectués à la table du conseil.

Le maire invite la population à participer à la Fête du parc Dion qui se tiendra le 31 août prochain.

Le maire mentionne qu'avec le départ à la retraite du médecin M. Marc Létourneau nous sommes maintenant n° 1 sur la liste de municipalité n'ayant pas de médecin. Nous aurons des nouvelles cet automne.

PÉRIODE DE QUESTIONS

140803 MISE AUX NORMES EAU POTABLE

Il est proposé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise le paiement du décompte progressif n° 20 à Allen Entrepreneur général inc. tel que recommandé par BPR Infrastructure inc. au montant de 239 171,96 \$.

Adopté

140804 CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE DES OUVRAGES
MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE

Il est proposé par Carl Robichaud

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Que les travaux de mise aux normes des installations d'eau potable sont achevés conformément aux conditions de contrat intervenu avec BPR infrastructure inc.

Adopté

140805 TEMPS SUPPLEMENTAIRE DIRECTION GENERALE

CONSIDÉRANT qu'un avis juridique a été produit concernant le temps supplémentaire d'un cadre supérieur ;

CONSIDÉRANT que la tâche de la direction générale est globale ;

CONSIDÉRANT que la cadre supérieur n'est pas soumis à la majorité des dispositions de la loi sur les normes du travail ;

Il est proposé unanimement

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT

1. Les cadres supérieurs, dorénavant, n'auront plus la possibilité de cumuler des heures supplémentaires.

Adopté

140806 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
10 AVENUE SOPHIE

CONSIDÉRANT que le propriétaire désire bâtir un garage de 25 x 30 pieds;

CONSIDÉRANT que de refuser la présente demande causerait un préjudice sérieux au propriétaire ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire désire entreposer des outils saisonniers, entreposer un véhicule et les jouets des enfants ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire désire bâtir un garage de 16 pieds de

haut ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire aura, au total, une superficie de bâtiment complémentaire de 750 pieds carrés ;

CONSIDÉRANT que la propriété est adossée à un terrain commercial ;

CONSIDÉRANT que les voisins qui se sont prononcés sur le dossier sont en accord avec la présente demande ;

CONSIDÉRANT que le voisin immédiat a un garage d'une superficie supérieure à 900 pieds carrés ;

CONSIDÉRANT que la propriété visée a une superficie de plus de 1 300 m² ;

Il est proposé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil accorde la demande de dérogation mineure au 10, avenue Sophie pour la construction d'un garage de 25 x 30 pieds et d'une hauteur de 16 pieds.

Adopté.

AVIS DE
MOTION

Je, Lynda Carrier, donne avis de motion, par les présentes, qu'un projet de règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés sera présenté à une séance subséquente du conseil pour adoption avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal.

140807

DEMANDE DE SIGNALISATION INTERSECTION AVENUE ROYALE,
RUE DE LA GARE ET RUE RUEL - MTQ

CONSIDÉRANT les demandes répétées des citoyens de réduire la vitesse des automobilistes sur l'avenue Royale ;

CONSIDÉRANT que ce tronçon de l'avenue Royale est la propriété du Ministère des Transports du Québec ;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile pour les camions lourds d'accéder à l'avenue Royale par la rue Ruel ;

Il est proposé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Que le conseil demande au MTQ d'ajouter deux panneaux d'arrêt sur l'avenue Royale, un en direction ouest, l'autre en direction est, à l'intersection de la rue Ruel et de la rue de la Gare.

Adopté

140808

DEMANDE DE SIGNALISATION MTQ
TRAVERSE PIÉTONNIÈRE RUE DE L'ÉGLISE ET AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT l'accident survenu à l'intersection de l'avenue Royale et la rue de l'Église;

CONSIDÉRANT que l'école est située en face de l'intersection ;

CONSIDÉRANT les problèmes de vitesse observés dans le secteur ;

Il est proposé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil demande que la traverse piétonnière à l'intersection de l'avenue Royale et de la rue de l'Église soit faite en pavé uni afin d'être plus visible par les automobilistes.

Adopté

140809

RANDONNÉE CYCLISTE
ROULER À PLEINS POUMONS 2014

Il est proposé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise la tenue d'une activité cycliste le 6 septembre 2014 sur le territoire de la municipalité. L'activité comprendra environ 1 200 personnes et a comme objectif d'amasser des fonds pour la sclérose en plaques.

Adopté

140810

SUBVENTION
TOURNOI DE GOLF

Il est proposé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise le versement d'une subvention de 400 \$ pour la tenue du tournoi de golf des résidents de Saint-Charles.

Adopté

140811

SUBVENTION
HOCKEY MINEUR

Il est proposé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise le versement de la deuxième partie de la subvention pour le hockey mineur au montant de 4 000 \$.

Adopté

140812

SUBVENTION
PATINAGE ARTISTIQUE

Il est proposé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise le paiement du deuxième versement de la subvention pour le patinage artistique au montant de 2 000 \$.
Adopté

140813 SUBVENTION
CHAROLAIS CHAMPÊTRE (G.L.S.C.B.) INC.

Le conseil autorise le versement des subventions suivantes :

Piscine	4 000 \$
Terrain de jeux	5 000 \$
Terrain de balle	2 000 \$
Terrain de soccer	2 000 \$
Sous-total	13 000 \$
TPS(5%)	650 \$
TVQ (9,975 %)	1 296,75\$
Total	14 946,75\$

Adopté

140814 SUBVENTION
COMITÉ DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise le versement d'une subvention de 30 000 \$ au comité de promotion et de développement local afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations.
Adopté

140815 CHAROLAIS CHAMPÊTRE (G.L.S.C.B) INC.
3^e SIGNATAIRE

Il est proposé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise Nicolas St-Gelais, directeur général adjoint à être ajouté comme 3^e signataire auprès du Charolais Champêtre (G.L.S.C.B.) inc.
Adopté

140816 PERSONNES DÉSIGNÉES
REVENU QUÉBEC

Il est proposé par Carl Robichaud

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise M. Nicolas St-Gelais, secrétaire-trésorier adjoint et M^{me} Josée Lambert, chargée de projet en comptabilité à agir comme personnes désignées auprès de Revenu Québec, Services Québec et au Registre des entreprises du Québec.
Adopté

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Le directeur général signifie qu'il y a des crédits de disponibles pour toutes les résolutions autorisant une dépense contenue dans le présent procès-verbal.

140817

AJOURNEMENT

Il est proposé par unanimité

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. La présente réunion est ajournée au 3 septembre à 19 h 45 h. Il 20 h 45.

Adopté

Le directeur général adjoint

Le maire

Nicolas St-Gelais, urb. MScA.

Dominic Roy

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ajournée
août
2014

Séance ajournée des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 3 septembre 2014 au lieu ordinaire des séances du conseil, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

- M. Dominic Roy, maire
- M. Carl Robichaud, conseiller
- M. Martin Lacasse, conseiller
- M^{me} Lynda Carrier, conseillère
- M. François Audet, conseiller
- M. Ghislain Bélanger, conseiller
- M. Vincent Fortier, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est également présent M. Nicolas St-Gelais, directeur général adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Dominic Roy déclare la séance du 11 août réouverte et adresse un mot de bienvenue à toutes les personnes présentes.

AVIS DE
MOTION

Je, Lynda Carrier, donne avis de motion, par les présentes, que le règlement modifiant le règlement 05-161 «Règlement de zonage» et portant le numéro 14-265 sera adopté à une séance ultérieure du conseil.

Instructions sont, par les présentes, données, de préparer ou de faire préparer les procédures requises.

CLÔTURE

Il est proposé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La présente réunion est close à 19 h 54.
Adopté

Le directeur général adjoint

Le maire

Nicolas St-Gelais, urb. MScA.

Dominic Roy
